



Information aux opérateurs qui importent ou mettent sur le marché des fruits de la passion provenant de Colombie.

29 septembre 2022

L'AFSCA constate actuellement lors de ses contrôles un nombre important de non-conformités aux limites maximales en résidus (LMR) de pesticides dans les **fruits de la passion** provenant de **Colombie**.

Les non-conformités aux LMR observées concernent les résidus de pesticides suivants :

2-phenylphénol	Chlorfenapyr	Famoxadone	Omethoate
Acephate	Chlorpyrifos	Fipronil	Propamocarbe
Bifenthrine	Cyhalothrine (lambda-)	Fluopicolide	Pyrimethanil
Boscalid	Cyperméthrine	Imidacloprid	Thiabendazole
Carbendazim	Dimethoate	Methomyl	

Certains dépassements de LMR observés (dimethoate & omethoate) représentent un risque sérieux pour la santé (notifications RASFF [2022.3746](#) et [2022.2880](#)).

Les opérateurs qui importent ou mettent sur le marché belge ou européen des fruits de la passion provenant de Colombie sont invités à porter une attention particulière à ces produits dans le cadre de leur autocontrôle afin de garantir la mise sur le marché de produits qui respectent les [LMR européennes](#).